

## **Grève pour l'emploi à l'Urssaf de Paris**

Les syndicats protestent contre la suppression de 390 postes d'ici à 2013.

Toujours plus de missions, toujours moins de personnel, c'est ainsi que peut se résumer la situation pour les employés de l'Urssaf, l'organisme chargé de la collecte des cotisations de la Sécurité sociale. Aujourd'hui, l'ensemble des syndicats de l'Urssaf de Paris, qui couvre toute l'Île-de-France sauf la Seine-et-Marne, appellent à la grève pour protester contre de nouvelles suppressions d'emplois.

Début avril, l'État et l'Acoss – la caisse nationale des Urssaf – ont signé une convention d'objectif et de gestion (COG) qui se traduirait par la suppression de 390 postes au niveau national sur un effectif de 13 700. « Mais la direction a précisé que l'essentiel des suppressions concernerait l'Urssaf de Paris, qui emploie 2 700 personnes », précise Marie-Martine Salvignac, secrétaire générale de l'UGICT-CGT à l'Urssaf de Paris, basée à Montreuil. « Cela représente plus de 10 % de nos effectifs, alors que déjà nous n'arrivons pas à effectuer la totalité de nos missions. » Sur dix ans, par non-remplacement des départs en retraite, l'Urssaf de Paris a déjà perdu 300 postes, tandis que les missions s'alourdissent avec la création du RSI (le régime social des indépendants) et de l'autoentrepreneur.

Au 1er janvier 2011, les Urssaf vont aussi se charger de la collecte des cotisations d'assurance-chômage, jusque-là effectuée par Pôle Emploi. Alors que 1 200 agents s'en occupaient à Pôle Emploi,

l'Accos a prévu seulement 220 embauches au niveau national. « Les conditions de travail sont déjà très difficiles du fait du sous-effectif, explique Marie-Martine Salvignac. Il arrive régulièrement que des collègues pleurent pendant le travail. » Le CHSCT de l'Urssaf de Paris a obtenu une enquête sur les risques psycho-sociaux qui devrait démarrer en mai.

Fanny Doumayrou